

A.V.T
Société par actions simplifiée
au capital de 10000 euros
Siège social : RESIDENCE LA VALLEE
D'OR BLOC C -, 97 CHEMIN DU FOURNAS
06220 VALLAURIS
843637380 RCS ANTIBES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Le 1^{er} Septembre 2025, à 10 Heures, au siège social de la société,

Monsieur JUSTINO Jean-Christian,
Demeurant RESIDENCE LA VALLEE D'OR BLOC C , 97 CHEMIN DU FOURNAS 06220
VALLAURIS,
Associé unique et seul Président de la Société A.V.T,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Extension de l'objet social à de nouvelles activités et modification corrélative de l'article «Objet » des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - EXTENSION A DE
NOUVELLES ACTIVITES

L'associé unique décide d'étendre, à compter du 1 Septembre 2025, l'objet social aux activités suivantes :

- VTC (Véhicule de Tourisme avec Chauffeur)

En conséquence, l'article « Objet » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE II - Objet

La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger, l'achat, la création et l'exploitation d'une licence, d'un fonds de commerce de :

- TAXI
- VTC (Véhicule de Tourisme avec Chauffeur) »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique
Monsieur JUSTINO Jean-Christian

Signé par Jean-Christian JUSTINO
Le 3 sept. 2025

Signed with doc_EbO
Universign tx_qkk99qDBY4d5